



CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS

Département de la mobilité, du  
territoire et de l'environnement  
Service administratif et juridique  
Section juridique

CP 478, 1951 Sion

## Publication au bulletin officiel du canton du Valais

A insérer dans le BO du 18 mai 2018

---

### Le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement

rend notoire que le Conseil d'Etat a approuvé, en date du 28 février 2018 le projet des plans cours d'eau avec autorisation de défrichement ainsi qu'intervention dans les eaux piscicoles\_Aménagement du torrent du Tové, sur territoire de la commune de Port-Valais

Aucun recours n'ayant été déposé à l'encontre de cette décision, celle-ci est entrée en force le 30 avril 2018.

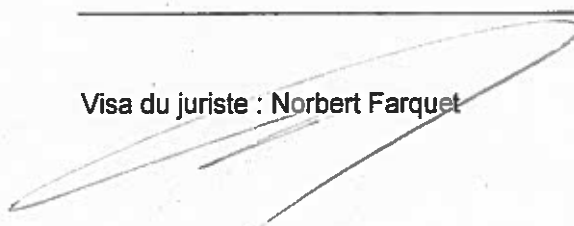
Sion, le 14 mai 2018



Jacques Melly  
Conseiller d'Etat

---

Visa du juriste : Norbert Farquet



Copie pour info :

Commune de Port-Valais, Case postale 28, 1897 Bouveret

